COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme quinquennal de la Santé :

«De report en report, la Communauté française ne mènera aucune nouvelle politique en matière de Santé sous cette législature »

Mercredi 28 avril 2010

Interpellée par la Députée MR Chantal Bertouille, en séance plénière du Parlement de la Communauté française, la Ministre de la Santé Fadila Laanan (PS) a annoncé sa décision de prolonger jusque fin 2011 le Programme quinquennal.

Or, le Programme quinquennal – qui définit les objectifs prioritaires en matière de santé en Communauté française – avait déjà été prolongé d'un an (jusque fin 2010) par l'ancienne Ministre de la Santé Catherine Fonck, car elle n'était pas prête à remettre l'évaluation, pourtant demandée au terme du précédent Programme quinquennal. Celle-ci permet d'élaborer divers statistiques en matière de santé et de réorienter, si nécessaire, les politiques menées sur le terrain.

« Ainsi, l'actuelle politique de Santé de la Communauté française repose sur un programme vieux de 7 ans (sachant que pour être applicable en 2004, il avait été rédigé en 2003) et la dernière évaluation, elle, date de 10 ans. Et que, déjà à cette époque-là, la Communauté française était pointée du doigt pour ses lacunes en termes de statistiques. Il serait donc opportun non seulement d'appliquer le décret organisant l'évaluation du dernier Programme quinquennal, mais également de s'atteler à la rédaction du prochain », souligne **Chantal Bertouille.**

Le Conseil supérieur rappelle d'ailleurs, depuis plusieurs mois déjà, qu'il ne faut plus élaborer les politiques de Santé en termes de « pathologies », mais bien en termes de « groupes cibles ». Un nouveau programme quinquennal est donc indispensable pour se calquer sur ces nouvelles recommandations.

Mais Mme Laanan ne semble pas convaincue et se repose uniquement sur la Déclaration de politique communautaire qui avait promis, en son temps, une évaluation globale de toutes les politiques menées en Communauté française…

« Si une évaluation globale est indispensable, quand va-t-elle effectivement se faire ? On ne peut plus se permettre d'attendre car reporter l'évaluation du Programme quinquennal à fin 2011, cela reporte aussi sa mise en œuvre à… 2013 ! Donc, d'une part, au vu des avis émis par le Conseil supérieur de la Santé, les politiques de la Communauté française sont obsolètes d'une bonne dizaine d'années ; d'autre part, la Communauté française n'élaborera aucune nouvelle politique en matière de santé sous cette législature. La Communauté française sera donc restée silencieuse durant 5 années… Inacceptable ! », déplore **Chantal Bertouille**

Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be
Courriel : j.moyart@mr-pcf.be